

FORMULAIRE Mise à jour du compte individuel de retraite (CIR)

Service des retraites de l'Éducation Nationale (SREN)

État civil (justificatifs à fournir)
Madame ☐ Monsieur ☐
Nom d'usage :
(ou « marital ») (« de naissance)
Prénom(s) :
Date de naissance : Lieu :
Coordonnées personnelles
Adresse postale :
Code postal : _ _ Ville/Pays :
N° téléphone : _ _ _ _ _ E-mail :
Carrière professionnelle
Service militaire obligatoire (justificatifs à fournir) : Effectué □ Exempté □ Réformé □
Avez-vous effectué une des démarches suivantes auprès d'une administration (justificatifs à fournir) :
rachat d'années d'études supérieures : OUI □ NON □ (obtention d'un diplôme : licence, master, BTS,)
 validation de services auxiliaires : OUI □ NON □ (services accomplis en qualité d'auxiliaire ayant été validés pour la retraite de la Fonction publique)
Date de première nomination en qualité de stagiaire : _ _ _ _
Date de première nomination en qualité de titulaire : _ _ _ _
Dernier grade obtenu (ex:professeur certifié classe normale 1 ^{er} échelon) :
Affectation actuelle (justificatifs à fournir):
Académie de Guyane □ Académie de Guadeloupe □ Académie de Martinique □ Académie de Mayotte □
Académie de Nouvelle-Calédonie □ Académie de Polynésie française □ Académie de Réunion □
Université des Antilles \square Université de Guyane \square Université de la Réunion \square Université de Mayotte \square
Université de la Nouvelle-Calédonie \square Université de la Polynésie française \square Wallis-et-Futuna \square
Détachement (pays)
→ Vous devrez <u>impérativement</u> renseigner <i>l'état détaillé des services effectués hors Europe</i> (annexe) et y déclarer sur l'honneur vos périodes de congés hors du territoire d'exercice. Service des retraites de l'Éducation Nationale 9 route de la Croix Moriau

9, route de la Croix Moriau CS002

	,	(e) ⁽²⁾ □ Pacse(e)		Séparé(e)	□ Veuf(ve) ⁽³⁾ □	
	1 ^{er} mariage		2 ^{ème} mariage		3 ^{ème} mariage	
NOM du conjoint (123)						
Prénom du conjoint						
Date du mariage (123)						
Lieu du mariage						
Date du divorce ⁽²⁾ □						
Date du dècès ⁽³⁾ □		-		_		_
Informations relat	ives aux enfar	nts (justificatifs à fourn	ir)			
	Т					Doto à co
NOM Prénom	Lien avec le fonctionnaire (4)	Date de naissance	Date de décès (cas échéant)	Enfant handicapé, préciser le taux %		Date à co de laqu l'enfant a d'être à v charg

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES À L'ÉTUDE DE VOS DROITS ET BONIFICATIONS

(À COCHER ET À TRANSMETTRE)

ÉTAT CIVIL ET SITUATION DE FAMILLE (obligatoire)

 Agents célibataires, pacsés, en concubinage ou séparés Photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou de l'acte de naissance
 ➤ Agents mariés, divorcés ou veufs □ Photocopie du livret de famille à jour (parents et enfants) ou de l'acte de naissance □ Photocopie du jugement de divorce précisant le cas échéant : – à qui a été confiée la garde des enfants et/ou si une pension alimentaire est versée – si la femme divorcée est autorisée à porter le nom de son ex-époux
ENFANTS (le cas échéant)
➤ Enfant né(e) <u>avant</u> l'entrée dans la Fonction publique □ Relevé de carrière relevant du régime général mentionnant l'année de naissance de l'enfant (ce document est à télécharger sur https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html , des pièces justificatives complémentaires pourront être demandées pour examiner votre situation)
 Enfant né(e) <u>après</u> l'entrée dans la Fonction publique Photocopie du livret de famille régulièrement tenu à jour (parents et enfants) pour chaque union
➤ Enfant né(e) pendant les études permettant le recrutement sur un emploi de fonctionnaire □ Photocopie du diplôme obtenu ayant permis le recrutement (concours, engagement dans l'armée, etc.) (le diplôme peut être d'un niveau supérieur à celui exigé)
 ➤ Enfant de moins de 20 ans atteint(e) d'une invalidité égale ou supérieure à 80% □ Photocopie de tout document administratif ou médical reconnaissant à l'enfant une invalidité égale ou supérieure à 80 % qui mentionne la date de la première reconnaissance de ce taux. □ Déclaration sur l'honneur où vous attestez avoir élevé cet enfant à votre domicile, en indiquant les périodes d'éducation concernées.
 ➤ Enfant né(e) hors mariage □ Photocopie de l'acte de naissance de l'enfant si absence du livret de famille
➤ Enfant mort-né(e) non inscrit dans le livret de famille □ Photocopie de l'acte d'enfant sans vie ou bien photocopie du justificatif d'accouchement délivré par l'établissement hospitalier
 ➤ Autres enfants susceptibles d'être pris(es) en compte pour la retraite (enfants adoptés, enfants du conjoint, enfants sous tutelles, etc.) □ Photocopie du jugement d'adoption, de tutelle, de délégation de l'autorité parentale, (des pièces justificatives complémentaires pourront être demandées pour examiner ces situations)

SERVICES ACCOMPLIS HORS EUROPE (obligatoire) Concernent les services civils et/ou les services militaires accomplis en coopération, en aide technique ou en qualité de volontaire civil. ☐ Etat détaillé des services effectués hors Europe* avec déclaration sur l'honneur des congés** pris hors du territoire d'exercice (annexe à compléter) * « Hors Europe » au sens géographique. Les départements et les régions d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie ainsi que les terres australes et antartiques françaises ne sont pas situés géographiquement en Europe. Une déclaration est donc nécessaire pour tous les agents affectés dans ces territoires. * Congés annuels de droit commun, congés administratifs, congés bonifiés, congés de formation, etc. **SERVICES MILITAIRES (le cas échéant)** Services militaires accomplis (à fournir également pour l'examen des services militaires accomplis avant réforme) ☐ Photocopie de l'état signalétique et des services > Services militaires accomplis sous la forme d'une aide technique, coopération à l'étranger ou en qualité de volontaire civil ☐ Photocopie de tout document mentionnant le service et la date exacte d'entrée sur le territoire d'exercice Services aériens ou sous-marins commandés ☐ Photocopie du relevé individuel des services aériens ou sous-marins Bénéficiaires d'une pension militaire ☐ Photocopie du titre de pension militaire précisant les annuités liquidables Obtenir ses états signalétiques et des services : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1398 PROFESSEUR DE LYCÉE PROFESSIONNEL - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (le cas échéant) Si vous avez été recrutés par la voie du concours externe avant le 1er janvier 2011 : ☐ Photocopie de l'arrêté de stage ou à défaut de l'arrêté de titularisation ☐ Photocopie du diplôme le plus élevé lors du passage du concours

RACHATS D'ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (le cas échéant)

(si condition de diplôme déterminante pour l'étude des droits)

☐ Photocopie du plan de financement du rachat d'années d'études supérieures ☐ Titre de perception

☐ Photocopie des certificats de travail ou certificats d'exercice (10 ans maximum)